

Élections législatives : la CAPEB affirme son profond attachement aux valeurs fondamentales des entreprises artisanales du bâtiment

Notre pays vit actuellement des bouleversements politiques inédits qui engendrent une grande incertitude sur l'avenir de notre société et des craintes pour notre économie.

Dans ce contexte, la CAPEB, organisation apolitique, a formulé à l'adresse des candidats 8 priorités réunies au sein d'un Manifeste de propositions. Aujourd'hui, c'est en pleine responsabilité que la CAPEB souhaite affirmer les valeurs fondamentales des entreprises artisanales du bâtiment qui sont l'émanation de ces grandes priorités, des valeurs qu'elle entend préserver et défendre :

La fraternité. Les professionnels du bâtiment sont attachés à cette valeur cardinale pour le vivre ensemble et pour leurs métiers qui se fondent sur le travail en équipe, le regroupement de savoir-faire sur les chantiers, l'interdisciplinarité de leurs activités et l'accueil de nouveaux talents.

L'égalité des personnes. L'insertion professionnelle et sociale par le travail, sans aucune discrimination, notamment de genre, d'orientation sexuelle ou d'origine, a toujours été au cœur de l'artisanat du bâtiment et doit impérativement le demeurer.

Le respect des principes démocratiques. Les entreprises artisanales du bâtiment, ancrées dans les territoires, ont toujours été en première ligne pour défendre nos valeurs démocratiques et les libertés fondamentales qu'elles emportent, dont les libertés d'opinion, d'expression et d'association.

Le progrès social. Les entreprises artisanales du bâtiment sont profondément attachées à l'amélioration constante de la société au travers de l'importance qu'elles accordent aux principes du paritarisme, à la prise en compte de la question environnementale et à la préservation du patrimoine.

La liberté d'entreprendre. Les dirigeants d'entreprises artisanales sont des chefs d'entreprises soucieux de pouvoir développer leur activité librement, dans un cadre normatif et fiscal simple, lisible, stable, incitatif et non confiscatoire.

L'indépendance des entreprises. Les entreprises artisanales du bâtiment ont acquis un statut d'indépendant qu'elles souhaitent préserver après de nombreuses luttes contre le tâcheronnage et la prédation économique.

Plus que jamais, les corps intermédiaires, mis à mal ces dernières années, constituent des facteurs de stabilité dans notre société, des acteurs de confiance et des repères pour nos valeurs communes. C'est pourquoi, forte de son héritage et du dynamisme de ses adhérents, la CAPEB sera vigilante et défendra les valeurs collectives de l'artisanat du bâtiment qui résonnent avec notre devise républicaine.

Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB : « Depuis sa création en 1946, la CAPEB a traversé les soubresauts politiques et sociaux du pays en faisant toujours montre d'un grand sens du devoir et en restant un repère de stabilité pour les professionnels du bâtiment, fiers de leurs valeurs. Fidèle à son histoire, la CAPEB compte demeurer vigilante lors d'épisodes de poussées radicales, poujadistes et populistes. Le rôle de la CAPEB, en responsabilité, est de s'assurer que le nouveau paysage politique qui va se dessiner donne la capacité aux entreprises artisanales du bâtiment d'exprimer leur potentiel dans l'intérêt du collectif »

[Télécharger le Manifeste des propositions de la CAPEB aux candidats aux élections législatives](#)

À propos de la CAPEB

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (61 000 entreprises).

- 621 803 entreprises, soit 97 % des entreprises du bâtiment, dont 457 650 entreprises travaillant sans salarié (incluant 200 386 en micro-entreprises) et 164 153 entreprises employant entre 1 et 10 salariés
- 518 599 salariés, soit 47 % des salariés
- 60 000 apprentis formés dans le bâtiment
- Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (46 %)

Contact presse

Pour plus d'informations ou pour des interviews, veuillez contacter :

Albertine MINART, chargée des relations presse, CAPEB : a.minart@capeb.fr - 01 53 60 50 84